

344
Rome le 5 Juillet 1851.

Monsieur J. Hauss
Directeur de l'École française à Rome
Villa Médicis

Monsieur,

Nous accusons en ce jour la lettre que vous nous avez fait
l'honneur de nous écrire le 4 de ce mois.

Elle a pour mérite de provoquer notre attention sur les dix
caisses n^{os} 1 à 10 qui nous ont été remises avec l'inscription, à
Monsieur le Ministre de l'Intérieur à Paris.

Nous prendrons en grande considération, Monsieur, la recomman-
dation que vous nous adressez pour adopter les mesures les plus efficaces,
afin que cet envoi temporaire le moins possible à Civita Vecchia,
de façon à ce qu'il arrive très promptement à Marseille.

En signalant cet envoi à M^{rs} Fortuni Méry de Marseille
correspondant de M^{rs} Gontier Loraux agent des Transports du
Ministère, nous aurons soin de solliciter de son concours la plus grande
célérité dans la réexpédition, en lui rappelant la décision Ministérielle
du 24 Mai 1841, et l'autorisation spéciale de M^{rs} le Directeur Général des Douanes
pour affranchir de toute visite et de toute ouverture de caisses à
Marseille tous les colis de cet envoi.

Conformément aux usages pratiqués par le passé, nous ferons
suivre tous les frais d'expédition au Compte du Ministère.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de nos
sentiments les plus particuliers.

Paulien Haussier

345



Monsieur J. Alaux.
Directeur de l'École française à Rome
Villa Medici